

## RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Le gouvernement algorithmique ou l'art de ne pas changer le monde

Rouvroy, Antoinette

*Published in:*  
La revue nouvelle

*Publication date:*  
2016

*Document Version*  
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

*Citation for pulished version (HARVARD):*  
Rouvroy, A 2016, 'Le gouvernement algorithmique ou l'art de ne pas changer le monde', *La revue nouvelle*, numéro 8.

### General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

### Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

# Le gouvernement algorithmique ou l'art de ne pas changer le monde.\*

Antoinette Rouvroy

## De la biopolitique à la gouvernementalité algorithmique... comment a évolué votre recherche ?

Après m'être d'abord intéressée au potentiel « prédictif » des tests de dépistage et de diagnostic génétiques et à ses implications en termes d'égalité d'opportunités sur les marchés de l'emploi et de l'assurance ainsi que dans les débats relatifs à l'Etat providence aux Etats-Unis et en Europe<sup>1</sup>, j'ai commencé à m'intéresser aux implications juridiques, politiques et philosophiques des nouvelles pratiques statistiques nourries par les données numériques disponibles en quantités massives (les big data). Je me suis rendue compte que ces nouvelles pratiques de détection, de classification et d'évaluation anticipative des propensions et comportements humains fondées sur les techniques du numérique constituaient de nouveaux modes de production du « savoir », de nouvelles modalités d'exercice du « pouvoir », et de nouveaux modes de « subjectivation », bref, une nouvelle gouvernementalité algorithmique, succédant, en quelque sorte, sans pour autant les remplacer complètement, aux régimes de pouvoir - souveraineté (droit de laisser vivre et de faire mourir), régime disciplinaire (réforme des psychismes individuels par « intériorisation » des normes, que les individus disciplinés « incarnent » d'eux-même) et biopouvoir (droit de faire vivre ou de laisser mourir) - mis en lumière par Michel Foucault.

Cette gouvernementalité algorithmique se démarque des « précédentes » à travers ses modes de « véridiction », ses tactiques de pouvoir, ses formes ou pratiques de subjectivation. Pour dire les choses très rapidement, la gouvernementalité algorithmique est nourrie essentiellement de « données brutes » en elles-mêmes asignifiantes (cette absence de signification étant d'ailleurs perçue comme un gage d'objectivité, puisque la signification présupposerait, en amont, qu'entre les signaux numériques émanant du monde lui-même et l'information qu'ils contribuent à produire s'immiscerait une « couche » d'interprétation humaine, qui contredirait à la fois le caractère « automatique » des processus algorithmiques et l'« immanence » des données). La gouvernementalité algorithmique a pour cible non plus l'étranger, la peste, la maladie mentale, la lèpre (comme la biopolitique décrite par Foucault), mais l'incertitude comme telle, ou l'excès du possible sur le probable. La « préemption » qui est le mode opératoire de la gouvernementalité algorithmique, consiste à faire en sorte que certaines choses, qui ne sont que « possibles », se produisent à coup sûr ou ne puissent en aucun cas se produire. La préemption dispense donc à la fois de la désobéissance, du jugement et de la sanction, tout en rendant « les normes » à la fois indétectables et indiscutables.

---

\* Version remaniée et augmentée d'un entretien réalisé en février 2016, non publié pour incompatibilité de tons avec le journal « grand public » auquel il était destiné. Mes remerciements à Quentin Noirfalisse pour ses questions, ici partiellement reformulées.

<sup>1</sup> Antoinette Rouvroy, *Human Genes and Noliberal Governance. A Foucauldian Critique*, Routledge-Cavendish, 2007.

Enfin, le gouvernement algorithmique affecte par avance les comportements possibles sur le mode de l'alerte suscitant de la réponse-réflex à un stade préconscient plutôt que par des mécanismes visant à réformer les psychismes individuels (et ainsi, à « produire » des sujets), ou faisant appel, comme la loi, aux capacités d'entendement et de volonté des personnes.

A l'époque, on disait et on lisait beaucoup que l'une des principales menaces qui émanait de l'Internet était la mise à mal du droit à la protection des données personnelles, entretemps élevé au statut de droit fondamental à côté du droit à la protection de la vie privée (Article 8 de la Charte européenne des droits fondamentaux). Mais il m'a semblé que le nœud, ce n'était pas ça. J'ai voulu déplacer l'attention sur des enjeux plus collectifs et tenter de voir en quoi le tournant numérique – c'est-à-dire la disponibilité de fait, souvent gratuite, de quantités massives de données numériques, et l'émergence de nouvelles pratiques statistiques automatisées (datamining, machine Learning,...) - changent les dynamiques de la norme et de l'obéissance dans nos sociétés et en quoi, bien qu'apparemment plus « objectives » elles risquent de nous éloigner dramatiquement du projet d'une société plus juste en renforçant, tout en les rendant plus « invisibles » et moins faciles à combattre, les inégalités socio-économiques, et les normativités sociales dominantes.

### **On dit souvent qu'à l'époque des big data, les algorithmes changent le monde.**

Ils ne changent pas du tout le monde, – cette idée relèverait de la pensée magique ou de l'animisme informatique ! - ils changent la manière dont nous nous représentons le monde, ou plutôt, ils ont l'air de nous dispenser de nous représenter le monde et de l'évaluer en substituant à nos représentations (institutionnelles, politiques, idéologiques, culturelles, symboliques,...) une idéologie technique d'immanence totale extrêmement séduisante : à travers les big data et grâce aux algorithmes capables de les « faire parler », on aurait enfin un accès immédiat, hors langage, non idéologique, au réel lui-même, sans qu'il soit encore nécessaire de rien interpréter ni représenter, ni théoriser. L'engouement pour tout cela se nourrit de la croyance qu'il nous serait enfin possible, à nous humains, d'accéder directement et donc de manière totalement objective et totale au réel, sans plus en passer par aucune représentation, d'une manière émancipée du langage lui-même.

Les big data et les algorithmes encouragent le fantasme un peu fou d'une modélisation anticipative automatique et en temps réel du social à même le social numérisé, d'un « réel » qui se gouvernerait lui-même à travers les « profils » (de terroriste potentiel, de fraudeur potentiel, d'acheteur potentiel, d'employé idéal potentiel,...) qu'il produirait de manière immanente à la « réalité numérisée ». Ce « gouvernement des algorithmes », in fine, dispenserait même de l'Etat, des institutions, de toute notion d'autorité ou de pouvoir...

Or, les données – certes disponibles en quantités massives<sup>2</sup>, mais pas disponibles à tout

---

<sup>2</sup> En 2015, David Donoho, professeur de statistiques à l'université de stanford estimait que bientôt, huit milliards de personnes seront connectées à l'Internet, générant d'énormes quantités de données à porpos de leurs activité set préférences, exploitables à des fins commerciales. David Donoho, "50 years of Data Science, Sept18, 2015, version 1.0,

le monde de la même manière ni dans la même mesure - ne sont jamais « données », elles ne sont, au mieux, que des transcriptions « passives »<sup>3</sup> des « faits » eux-mêmes tributaires des normativités sociales, rapports de force et de domination en vigueur. Décider en fonction des données, c'est prétendre décider objectivement, en fonction de faits, ce qui n'équivaudra jamais à gouverner en fonction de la justice qui, elle, demande que l'on prenne en compte les conditions des faits, et – lorsque ces conditions sont injustes - qu'on les change. Les données du big data, parce qu'elles sont le plus souvent anonymisées, désindexées, décontextualisées, sont absolument amnésiques des conditions de leur production. Juste un exemple: si, dans les faits, la plupart des emplois fortement rémunérateurs sont occupés par des hommes, les algorithmes de recommandation nourris de ces données là, utilisés à des fins d'objectivation des décisions d'embauche ou de promotion, répercuteront « passivement » comme autant de « données objectives » ce qui n'est en fait que le résultat de préjugés défavorables aux femmes et produiront des « profils de performance » favorables aux hommes au détriment des candidates féminines. La soi-disant optimisation des décisions par le recours à la soi-disant intelligence des données, c'est le contraire de l'émancipation, c'est le contraire d'un « changement de monde », l'ignorance des causes des phénomènes au profit de l'induction purement statistique fondée sur la détection de corrélations<sup>4</sup> nous condamne au conservatisme en rendant invisibles et incontestables les préjugés et les biais dont est parcourue notre « réalité sociale ». Les algorithmes ne « gouvernent » pas – ils sont programmés mais n'ont pas de programme politique, ne font pas de projet, ne font pas de choix -, ils optimisent l'état de fait (quelle que soit par ailleurs la désirabilité, l'équité de cet état de fait) passivement transcrit sous forme de données numériques amnésiques des conditions de leur production. Les algorithmes ne changent pas le monde, au contraire pourrait-on dire, lorsqu'ils nous dispensent de nous intéresser aux causes des phénomènes au profit d'une logique purement statistique, inductive, ils peuvent très bien reproduire et amplifier les normativités sociales dominantes.

### **Pourquoi donnons-nous, à un moment, le gouvernail à ces algorithmes pour prédire des comportements et dicter telle ou telle décision politique ou managériale?**

Cet engouement pour la gouvernementalité algorithmique, cette confiance dans l'« intelligence des données » est symptomatique, avant tout, d'une crise de la représentation sous toutes ses formes : nous nous défions de toutes nos représentations de la réalité (qui semblent toujours trop subjectives, sélectives, biaisées, idéologiquement marquées, politiquement incorrectes,...). A vrai dire, comme l'exprimait très bien le peintre Luc Tuymans, « [T]hese days the notion of the 'real' rules everything – not realistic but 'real' ».<sup>5</sup> Ce n'est plus même l'objectivité ou le

---

<http://courses.csail.mit.edu/18.337/2015/docs/50YearsDataScience.pdf>

<sup>3</sup> Une transcription n'est jamais assimilable à l'image totale (bien qu'inversée) que renvoie un miroir. Il n'existe pas de transcription « neutre », fût-elle numérique, du monde: seules font partie de la « réalité numérique » les données collectées, or, beaucoup d'événements échappent à la numérisation, soit parce qu'ils ne sont pas à portée des capteurs, soit parce qu'ils ne sont pas transcriposables sous forme numérique : les rêves, les utopies, tout ce qui, en fait, n'a pas été « actualisé » est sans « trace » numérique.

<sup>4</sup> Il se jouerait même une sorte de *trade off* à cet endroit: plus un système algorithmique serait « explicatif », moins il serait « prédictif », et réciproquement. Le désintéret pour les causes des phénomènes serait donc une condition nécessaire à l'« efficacité » des modèles prédictifs.

<sup>5</sup> Paul Thek, Luc Tuymans, *Why ?!*, Galerie Isabella Czarnowska, Berlin, Distanz Verlag, Berlin, 2013.

réalisme de la représentation du monde sous sa forme numérique qui séduit, mais bien plus radicalement le remplacement, idéalement sans reste (ce qui n'est pas numérisé n'existe pas), du monde physique par le monde numérique pris pour la réalité. La prétendue exhaustivité (« to exhaust », en Anglais, signifie aussi, littéralement, « épuiser ») des big data est une occasion inouïe de « totalisation », c'est-à-dire de clôture de la rationalité purement quantitative sur elle-même, ou, pour le dire autrement, d'immunisation du « calculable », contre la part irréductible d'incertitude radicale inhérente à la vie même, c'est-à-dire à la matière physique susceptible d'événements. Notons bien que « neutraliser » l'incertitude n'est pas éradiquer : neutraliser l'incertitude ne consiste pas à la rendre inexistante, ce qui, pour des raisons multiples, paraît impossible, mais seulement à éviter qu'il arrive que « des événements ou des expériences, dont la possibilité (...) ou la "probabilité", n'avait pas été insérée dans le dessin [algorithmique] de la réalité, se rendent présents dans la parole et/ou accèdent au registre de l'action, individuelle ou collective. »<sup>6</sup>

Dans « L'épuisé »<sup>7</sup>, Gilles Deleuze écrivait déjà que

« La combinatoire est l'art ou la science d'épuiser le possible, par disjonctions incluses. Mais seul l'épuisé peut épuiser le possible, parce qu'il a renoncé à tout besoin, préférence, but ou signification. Seul l'épuisé est assez désintéressé, assez scrupuleux. Il est bien forcé de remplacer les projets par des tables et des programmes dénués de sens. Ce qui compte pour lui, c'est dans quel ordre faire ce qu'il doit, et suivant quelles combinaisons faire deux choses à la fois quand il le faut encore, pour rien. Le grand apport de Beckett est de montrer que l'épuisement (exhaustivité) ne va pas sans un certain épuisement psychologique : un peu comme Nietzsche montrait que l'idéal scientifique ne va pas sans une sorte de dégénérescence vitale par exemple chez l'Homme à la sangsue, le consciencieux de l'esprit qui voulait tout connaître du cerveau de la sangsue. La combinatoire épuise son objet, mais parce que son sujet est lui-même épuisé. L'exhaustif et l'exhausté (exhausted). Faut-il être épuisé pour se livrer à la combinatoire qui nous épuise, qui nous mène à l'épuisement, ou bien les deux ensemble, la combinatoire et l'épuisement ? Là encore, disjonctions incluses. Et c'est peut-être comme l'envers et l'endroit d'une même chose : un sens ou une science aigüe du possible, jointe ou plutôt disjointe à une fanatique décomposition du moi. Ce que Blanchot dit de Musil, à quel point c'est vrai de Beckett : la plus haute exactitude et la plus extrême dissolution ; l'échange infini des formulations mathématiques et la poursuite de l'informe ou de l'informulé. Ce sont les deux sens de l'épuisement, il faut les deux pour abolir le réel. »

La gouvernementalité algorithmique, si elle peut donner une impression de « justice objective » – consistant en la possibilité de déterminer pour chaque individu, en temps « réel », son « potentiel », que celui-ci soit négativement ou positivement connoté, suivant la qualification de risque ou d'opportunité qui en est « donnée » et permettant,

---

<sup>6</sup> Luc Boltanski, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Gallimard, 2009, p.93-94.

<sup>7</sup> Gilles Deleuze, *L'épuisé*, Minuit, 1992.

suivant une logique d'imputation des coûts et bénéfiques « réels », c'est-à-dire non mutualisés - se déploie dans un registre tout-à-fait étranger aux théorisations de la justice dans la pratique du droit. Cette « totalisation » numérique – et les modélisations anticipatives de l'advenir qu'elle rend possible - promet aux sociétés humaines de les dispenser de toutes les conventions, institutions, fictions, présomptions et projets, et du droit lui-même... par lesquelles elles se tenaient ensemble pour faire face à l'imprévisible et à l'incertain, à l'inadéquation, en somme, de leurs représentations du monde tel qu'il peut toujours surgir. Portée à son terme, la totalisation numérique promet de congédier le droit lui-même, quand bien même celui-ci serait à la source du lien social comme « forme excédant celle de la multiplicité des petits liens par lesquels les individus s'obligent de manière mutuelle ou se lient à l'univers des choses qui les entourent ».<sup>8</sup>

Chaque société, chaque époque, a ses modes privilégiés de gestion de l'incertitude (qui sont aussi des modes de création de lien social, de consistance sociale, même, pourrait-on dire) : dans la « société actuarielle » ou « assurantielle », la charge de l'aléas, du sort aveugle, de l'excès du possible sur le probable, était répartie entre les membres de collectivités d'assurés ou prise en charge collectivement par l'Etat. La rationalité algorithmique signe l'avènement d'une société post-actuarielle, post-assurantielle dans laquelle la notion même de risque disparaît en même temps que l'idée, ou plutôt la tolérance à l'idée qu'existe une part tragique, incompressible, d'incertitude radicale : grâce aux big data il deviendrait possible d'assigner à chacun, individuellement, par avance son « coût réel » sans qu'il soit encore nécessaire de « classer » les individus en fonction de leur « niveau de risque » dans des catégories collectives établies au préalable. Il devient donc possible, dès-lors, de se passer de tout système de solidarité entre individus mis en concurrence à l'échelle quasi-moléculaire de la donnée numérique infra-personnelle. Ce tournant algorithmique, on le voit, - sous prétexte d'objectiver les processus décisionnels -, ne se pose pas en rupture par rapport aux politiques néolibérales, mais offrent à ces dernières des outils particulièrement puissants, d'autant plus puissants d'ailleurs qu'ils passent quasiment inaperçus : on pense qu'à travers les données, c'est le monde qui parle, dans un langage neutre qui ne doit plus être interprété.

Un aspect extrêmement séduisant de la gouvernamentalité algorithmique est son apparente « objectivité ». Ce sont des machines, et non des hommes, qui analysent des données qui ont l'air d'émaner spontanément du réel lui-même. Mais ce n'est pas parce que les données numériques ont l'air de proliférer spontanément qu'elles rendent compte avec justesse du monde dont elles émanent. Tout n'étant pas numérisable, une part très importante du monde n'est pas « prise en compte » dans la gouvernamentalité algorithmique (les notions d'épuisement des ressources, de mortalité, tout ce qui a existé, dans notre civilisation, sous forme rêves, de projets, d'utopies ineffectuées et qui n'ont pas laissé de trace ailleurs que dans certaines œuvres d'art, mais sont des ressources précieuses pour les utopies de demain par exemple, sont étrangères à la rationalité algorithmique) ; les capteurs étant inégalement distribués dans l'espace, les données ne reflètent le monde que du « point-de-vue » combiné de ces capteurs ; les « données brutes » sont amnésiques de leur contexte et des conditions de leur

---

<sup>8</sup>Laurent De Sutter, *Magic. Une métaphysique du lien*. PUF, 2015.

production, ce qui n'est pas gênant dans une rationalité algorithmique fonctionnant sur ne logique purement inductive, statistique, mais qui l'est énormément au regard des ambitions de la rationalité moderne, consistant à comprendre les phénomènes en les reliant à leurs causes ; etc.

On nous parle de *data-driven policy*, de politique fondée sur les données (plutôt que sur...la politique), mais on questionne rarement la donnée en elle-même. On postule sa neutralité, son exhaustivité, et ça a l'air encore plus neutre quand on parle de données brutes (anonymisées, désindexées,...).

### **Cette prétendue objectivité des données se démonte comment ?**

En s'intéressant concrètement aux manières suivant lesquelles les données sont produites, récoltées, stockées, analysées on ne peut que se rendre à l'évidence : les données numériques ne sont pas le monde, elles ne le représentent pas non plus, elles sont des miroitements partiels, décontextualisés, d'existences quotidiennes, de trajectoires, d'événements susceptibles, suivant les besoins ou les opportunités, d'être agrégées à l'échelle industrielle, pour produire des « modèles de comportement » qui n'ont rien de « vrai » (la question de leur vérité ou de leur fausseté ne se pose pas, d'ailleurs), mais qui sont « opérationnels » et donc « utiles » afin d'optimiser (et d'accélérer) les décisions en matière de marketing, de sécurité, d'attribution de crédit, etc.

On entend souvent que les algorithmes doivent être transparents, qu'ils doivent faire connaître leur logique de traitement. Mais ce sont d'abord les données qui sont problématiques, et tant qu'on croit que les données c'est le réel dans sa totalité, on s'empêche de se confronter au monde. Soit dit en passant, nous dispenser de nous confronter au monde, aux interruptions, bifurcations, événements, « devenirs autres » est probablement la finalité profonde du gouvernement algorithmique : la clôture du numérique sur lui-même, la substitution du réel numérisé au monde est une stratégie immunitaire. Le non numérisé n'est que déchet, « bruit » négligeable de ce qui se raconte mais ne peut se compter.<sup>9</sup>

Reprenons : j'ai déjà évoqué l'exemple de la reproduction et de l'amplification des phénomènes d'inégalités de traitement entre les hommes et les femmes dans le contexte de l'emploi. Un autre exemple : à Boston, la ville a développé l'application Streetbump. Les données GPS des citoyens qui la détiennent peuvent aider à détecter quand ils évitent un trou dans les trottoirs. Si plusieurs personnes font un écart, on envoie un réparateur. Sauf que les habitants des quartiers pauvres ont moins de smartphones que dans les quartiers aisés. Leurs trottoirs sont donc moins réparés. Je n'insisterai jamais assez : l'abandon du souci de la causalité au profit de la pure induction statistique c'est aussi l'abandon de toute ambition de prévention ou de correction des inégalités sociales impliquées dans les différences – en termes de qualité de vie, de performance économique, d'intégration sociale - éprouvées dans le monde physique.

---

<sup>9</sup> Voir cet égard Frédéric Neyrat, *Clinamen.Flux, absolu et loi spirale*, éditions ère, 2011, p.113: “ Le substitut intégral est cet impossible télétechnique qui ne produit la vie que comme information digitalisée, recombinante (*God is Code*), ou comme déchet, pas même mort, moins que ça.”

## Selon vous, les algorithmes engendrent la disparition du sujet. Que voulez-vous dire par là ?

Le profilage algorithmique, et les applications de personnalisation des interactions administratives, commerciales, récréatives, de soin, etc. fondées sur ce profilage semblent placer l'individu au centre de toutes les préoccupations, adapter pour lui son environnement informationnel et physique sans jamais que ce dernier n'ait le besoin ni l'occasion de formuler ou d'énoncer pour lui-même et pour autrui ses préférences, choix, intentions, besoins, et sans qu'il lui soit encore nécessaire ni même, le plus souvent, possible d'en rendre compte par lui-même. Cette « sollicitude » fondée sur une transparence de la personne (laquelle ne peut plus opposer à l'observateur aucun masque social<sup>10</sup>) exposée à la « visualisation » algorithmique sans regard, se présentant comme émancipée du point-de-vue subjectif de l'observateur comme de l'observé – un regard “objectif” débarrassé de tout “discours”- n'est pas un phénomène absolument neuf. Ce qu'écrivait Michel Foucault à propos des régimes de visibilité, d'intelligibilité et de « dicibilité » propres à l'expérience depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle acquiert tout simplement une portée beaucoup plus générale:

« L'apparition de la clinique, comme fait historique, doit être identifiée au système de ces réorganisations. Cette nouvelle structure est signalée, mais n'est pas épuisée bien sûr, par le changement infime et décisif qui a substitué à la question “Qu'avez-vous?”, par quoi s'inaugurait au XVIII<sup>e</sup> siècle le dialogue du médecin et du malade avec sa grammaire et son style propres, cette autre où nous reconnaissons le jeu de la clinique et le principe de tout son discours: “Où avez-vous mal?” A partir de là tout le rapport du signifiant au signifié se redistribue, et ceci, à tous les niveaux de l'expérience médicale: entre les symptômes qui signifient et la maladie qui est signifiée, entre la description et ce qu'elle décrit, entre l'événement et ce qu'il pronostique, entre la lésion et le mal qu'elle signale, etc. La clinique, invoquée sans cesse pour son empirisme, la modestie de son attention et le soin avec lequel elle laisse venir silencieusement les choses sous le regard, sans les troubler d'aucun discours, doit sa réelle importance au fait qu'elle est une réorganisation en profondeur non seulement des connaissances médicales, mais de la possibilité même d'un discours sur la maladie. La retenue du discours clinique (proclamée par les médecins: refus de la théorie, abandon des systèmes, non-philosophie) renvoie aux conditions non verbales à partir de quoi il peut parler: la structure commune qui découpe et articule ce qui se voit et ce qui se dit.<sup>11</sup>

En caricaturant on pourrait dire qu'à travers l'expérience clinique les récits des patients relatifs à leur expérience, à leur pàtir, l'interprétation subjective qu'ils pouvaient faire de leurs symptômes, perdaient toute pertinence diagnostique, que ces discours

---

<sup>10</sup> Par *persona* j'entends une sorte de principe de séparation entre l'espace psychique individuel et l'espace public – « verni social », « pudeur », « politesse »,...- la *persona*, c'est ce qui, dans la personne, se construit et s'adresse consciemment à autrui, l'inter-face au sens propre.

<sup>11</sup> Michel Foucault, *Naissance de la clinique*, PUF, coll. Quadrige, (1<sup>re</sup> édition, 1963), 9<sup>e</sup> édition, 2015, p. 17-18.

devenaient eux-mêmes, au mieux, des symptômes devant céder devant la puissance de l'objectivation médicale puisqu' « [i]l appartenait à ce langage des choses et à lui seul sans doute d'autoriser à propos de l'individu un savoir qui ne fût pas simplement d'ordre historique ou esthétique »<sup>12</sup>.

Plus récemment, la fascination pour les déterminants génétiques des processus biologiques opérait un nouveau partage du visible et du dicible. La célèbre formule de François Jacob en fait un résumé très clair : « On n'interroge plus la vie aujourd'hui dans les laboratoires. On ne cherche plus à en cerner les contours. (...) C'est aux algorithmes du monde vivant que s'intéresse aujourd'hui la biologie »<sup>13</sup>. Avec la génétique, l'épistémé visuel, de surface (la couleur, l'aspect, la texture des tissus) se trouve « complété » ou remplacé par une épistémé non-visuelle, de profondeurs : on s'intéresse au génotype tout autant sinon plus qu'au phénotype.

Enfin, avec l'avènement des big data, ces deux « mouvements » du visible et du dicible se radicalisent : l'expérience subjective, mais aussi bien la matérialité du corps, ne comptent plus, ne sont plus porteurs d'aucun savoir, d'aucune prédiction, d'aucune vérité « crédible », n'ont plus rien à raconter puisqu'ils ne font pas partie de la réalité numérique. Seules comptent les données. Les big data, c'est ce langage des choses, des éléments, ou plutôt des relations infimes, infra-personnelles, qui (dé)composent la vie mais sont insuffisantes cependant à attester de ses formes. Au fond, la cible ou le « projet » de la gouvernamentalité algorithmique (que rend possible la disponibilité des big data et les capacités algorithmiques de les traiter), ce n'est pas/plus la préservation, l'intensification de *la vie*, mais la neutralisation de tout ce qui, de la vie, est irréductible au calcul : l'excès du possible sur le probable, par exemple, le fait, comme l'écrivait Spinoza, qu'on ne sait jamais de quoi un corps est capable, bref, c'est l'intempestivité, la possibilité toujours présente d'une bifurcation que tente de domestiquer la gouvernamentalité algorithmique.

L'anticipation ou la préemption des comportements individuels au stade si possible pré-conscient fait en sorte que les individus n'aient plus même à forger ni à formuler leurs désirs : ceux-ci les précèdent. La transposition des pulsions en désirs est court-circuitée en temps-réel par les dispositifs informatiques réagissant sur le mode du réflex aux signaux émis (de façon non intentionnelle le plus souvent) par ceux que l'on appelle les « utilisateurs ». Or, un sujet c'est un processus continu de « subjectivation » : on ne fait jamais que « devenir » sujet, notamment en énonçant pour soi-même et pour autrui nos motivations, nos intentions, etc. Bien sûr ces motivations, ces intentions etc. ne s'incarneront pas toujours dans nos actes, mais cette capacité de ne pas faire tout ce dont nous sommes capables est précisément ce qui constitue notre puissance comme sujets ou les sujets comme puissances.

De même, la capacité que nous avons, nous, êtres humains à la différence des animaux, de « répondre », de mentir, de prétendre, d'effacer nos traces, se trouve assez fortement mise à mal dans l'exploitation systématique, automatique, de nos moindres phéromones numériques,... une occasion, peut-être, de faire enfin cause commune avec les animaux !

---

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>13</sup> François Jacob, *La logique du vivant, une histoire de l'hérédité*, Gallimard, 1970, p.321.

La notion de responsabilité disparaît elle aussi, tant pour les gouvernants que pour les gouvernés : si on se base sur une recommandation automatisée pour prendre une décision à l'encontre ou en faveur d'un individu, ou pour poser un acte, alors, on ne prend pas de décision, on ne fait qu'obéir à un calcul. Prendre une décision, c'est prendre un risque : décider sur fond d'indécidable, disais Derrida.<sup>14</sup>

**Justement, que penser de l'implication des algorithmes dans des secteurs où se prennent des décisions très sensibles, comme le secteur de la justice, ou qui touchent à notre chair, comme le domaine de l'assurance dans lequel le calcul actuariel peut avoir un impact quasi-organique sur la vie ?**

Le fantasme d'un remplacement des juges par des algorithmes n'est pas neuf, mais la numérisation d'une part croissante de l'ensemble des textes juridiques, de la jurisprudence, de la doctrine mondiaux rend de plus en plus attractive cette perspective d'un « juge robot » capable en un clin d'oeil d'analyser tous les textes pertinents disponibles, et de comparer chaque cas qui serait soumis à l'ensemble des décisions de justice rendues à propos de cas présentant des similarités avec celui dont il serait saisi. L'arriéré judiciaire ne serait rapidement plus qu'un mauvais souvenir, l'impartialité du juge serait évidente aux yeux de tous, sa sagesse ne pourrait être mise en questions puisqu'elle serait une sorte de synthèse moyenne de la sagesse de l'ensemble des juges ayant eu à connaître d'affaires similaires. Reste-t-il quelque raison de résister à l'algorithmisation de la justice ou de la décision administrative?

La justice, comme processus, implique la justification des décisions prises à l'égard des individus au regard de leur situation singulière. Les décisions prises sur base de recommandations automatisées, quelle que soit leur apparente « objectivité », satisfont difficilement à ce critère de la justification. Une décision est dite juste non parce qu'elle est conforme au résultat d'un calcul, mais parce que celui qui la prend est capable d'en donner les raisons et d'y adhérer au regard de la situation singulière, inédite, imprévisible qui se présente à lui.

Dans le domaine de l'assurance, ou, disons, du crédit hypothécaire ou du crédit à la consommation, par exemple, les applications des analyses de type « Big Data » permettent d'évaluer les risques de non remboursement propres aux individus en fonction non plus de leur situation personnelle (situation professionnelle, financière, familiale,...), mais en fonction de la proportion statistique de mauvais payeurs résidant dans le même type de quartier, faisant leurs courses dans le même type de magasins, fréquentant tel ou tel type de forum de discussion sur internet,... autant d'éléments a priori sans lien avec l'état de solvabilité actuel ou futur des individus mais qui, statistiquement, sont corrélées (sans que l'on sache pourquoi) à un taux de défaut de paiement supérieur à celui de la population générale. Au fond, de cette logique algorithmique purement inductive, émerge une image quasiment épidémiologique du

---

<sup>14</sup> Jacques Derrida, "Force of Law," tr., Mary Quaintance, in *Deconstruction and the Possibility of Justice*, eds., Drucilla Cornell, Michael Rosenfeld, and David Gray Carlson, New York: Routledge, 1992, pp. 3-67.

crime, du défaut de paiement, comme quelque chose que les individus « attraperaient » comme par « contagion », un déterminisme articulé non aux caractères propres à l'individu, mais à ses trajectoires dans l'espace, aux relations qu'il entretient avec ses semblables, aux supermarchés qu'il fréquente, aux films qu'il regarde, aux musiques qu'il écoute, etc.

On le voit une fois de plus, l'« individualisation » n'a rien à voir avec la prise en compte de la situation singulière des individus, mais avec la substitution de catégorisations impersonnelles, opaques, implicites, aux catégorisations explicites (et donc contestables) susceptibles de fonder des discriminations illégales (l'origine ethnique, le genre, la foi religieuse, les opinions politiques etc.). La cécité des algorithmes à l'égard à la fois de ce qui fait la singularité d'une vie et de ce qui l'inscrit dans des contextes collectifs au profit de ce qui la « relie » statistiquement à des profils impersonnels mais « prédictifs » est ce qui tout à la fois confère aux processus algorithmiques leur aura d'impartialité et les rend, du même coup, « injustifiables ».